

PROGRAMME D' ACTIONS 2024



Saffya AHSM



2024 marquera la 12^{ème} année d'existence de l'association.

Au regard des difficultés rencontrées en 2022, mais surtout des profonds changements impactant le secteur de la santé et le monde de la culture, il a semblé à la gouvernance de l'association intéressant de **s'engager dans un parcours de DLA – Dispositif d'accompagnement au changement pour réfléchir à la suite et mieux guider la transition d'échelle à l'œuvre.**

- Enjeu :
 - Définir les prochaines orientations stratégiques de l'association au regard du contexte sociétal, institutionnel, économique et politique actuel et de l'analyse des douze premières années d'existence de l'association.
- Objectifs :
 - Faire le point sur les orientations et le fonctionnement actuels de l'association en bénéficiant de l'accompagnement professionnel de tiers.
 - Interroger la gouvernance actuelle de l'association, notamment ses statuts, dans l'optique de développement de partenariats privés.
 - Interroger le modèle économique de l'association.
 - Élargir nos réflexions en termes de prospective.
- Modalités opérationnelles :
 - **Engagement dans un DLA – Dispositif d'accompagnement au changement.**
- Date de réalisation : 2024.

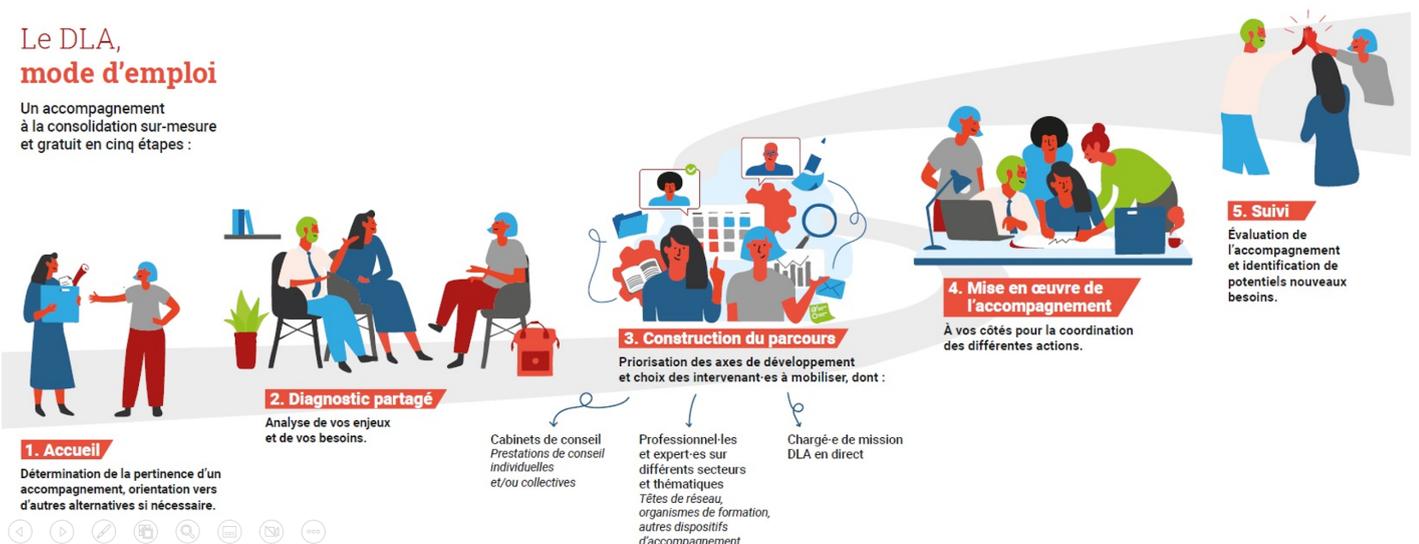


Les étapes d'une démarche DLA

 Une démarche **d'accompagnement au changement** (analyse systémique), **volontaire** de la structure (accompagnement choisi, **implication des salariés et de la gouvernance de la structure**) et **partagée** (diagnostic partagé, accompagnement co-construit).

Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement à la consolidation sur-mesure et gratuit en cinq étapes :





Intervenants

Différents intervenants viennent apporter leur expertise tout au long du parcours

Le/la chargé.e de mission DLA

au sein de la structure porteuse

Le comité d'appui

composé de partenaires institutionnels, sociaux et financiers

D'autres acteurs ou têtes de réseau

basés sur le territoire ou à l'échelon national comme les centres de ressources DLA (Culture, Transition écologique et solidaire, Social/medico-social/santé, Sport, Financement, IAE)

Le prestataire, lors d'une ingénierie

choisi par la structure et le/la chargé.e de mission DLA



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Les différentes formes de l'accompagnement

L'accompagnement DLA peut faire appel à différentes modalités :

- ✓ Appui-conseil du chargé de mission DLA
- ✓ Mobilisation d'un dispositif d'accompagnement ou de financement ou de formation d'un partenaire ou d'un réseau
- ✓ Intervention d'une prestation de conseil DLA (selon le principe de subsidiarité) :
 - Soit individuelle
 - Soit collective
 - Projet de coopération, fusion, etc.
 - Plusieurs structures ayant un besoin similaire
 - Un mix individuel / collectif

Le CMDLA coconstruit le parcours d'accompagnement grâce à ces différentes modalités puis le coordonne.





**NOS
ACTIONS EN
PROPRE**



R-APPEL

Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé*, et de favoriser leur visibilité au niveau régional.

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, culturel ou artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel présenté pour 2024 se pense comme la déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale. L'objectif est de mettre en œuvre des actions qui visent à :

4 axes de travail

1 # Permettre la rencontre.

2 # Accompagner nos adhérents.

3 # Faire connaître.

4 # Tisser des relations de confiance.

1 # PERMETTRE LA RENCONTRE

Permettre la rencontre, c'est, par l'existence même de l'association, mettre en présence les structures et les professionnels du secteur de la santé et du monde de la culture pour qu'ils se rencontrent, se côtoient, et ainsi apprennent à se connaître réellement en appréhendant leurs points de convergence tout autant que leurs différences. Avec cette rencontre, un langage et une culture commune peuvent ensuite se construire et laisser la place à la coopération et à l'émergence de projets.



**Créer des espaces de rencontre entre les deux secteurs.
Faciliter l'interconnaissance et la reconnaissance.
Créer une culture commune.**

□ **Des rencontres pros.**

Ces rencontres pros sont toujours **un moment important de réflexions, d'échanges, de visibilité et de partage** autour des travaux engagés tout au long de l'année par l'association.

- Enjeu :
 - Rencontre et interconnaissance entre adhérents.
 - Dynamique de réseau.
 - Professionnalisation des acteurs et de la démarche.
- Objectifs :
 - Animer le réseau interSTICES par des temps d'interconnaissance, de mutualisation, d'analyse de pratiques et d'auto-formation.
 - Faire un retour sur les outils élaborés à l'occasion des groupes de travail.
 - Ouvrir et enrichir la réflexion des porteurs de projets.
 - Donner à voir le travail en cours aux partenaires institutionnels.
- Modalités opérationnelles :
Les Rencontres pro # Edition 2024.
Il sera proposé :
 - * en matinée, un temps d'interconnaissance, puis des apports théoriques via l'intervention d'un tiers extérieur, suivi d'un temps de débat.
 - * en après-midi, des temps d'ateliers de réflexion ou d'outillage.
- Date de réalisation : Premier semestre / date prévisionnelle le lundi 17 et mardi 18 juin 2023 (lieu à définir).

□ Des outils de partage de données entre les adhérents

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d'une part du développement d'outils à l'échelle de nombreux porteurs de projets que ce soit des recueils de témoignages, des outils divers de communication (lettres d'information, sites internet, pages facebook...) ou, si ce n'est pas encore le cas, d'envies et de réflexions en la matière, et celui d'autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l'émergence de projets à l'échelle de l'association.

Il est donc formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents.

- Enjeux :
 - Partage de données à l'interne et à l'externe.
 - Partage et amélioration des bonnes pratiques.
 - Optimisation visuelle, technique et dynamique de notre site internet.
 - Visibilité et rayonnement des adhérents.
- Objectifs :
 - Faciliter les connexions par le partage de données, la redirection vers leurs pages de présentation et/ou sites respectifs et des possibles en termes de recherches ciblées et filtrées.
 - Valoriser de la meilleure manière les adhérents via une présentation visuelle dynamique et immédiate.
 - Accroître la visibilité de notre réseau pour les adhérents mais aussi pour l'ensemble des visiteurs du site.
- Modalités opérationnelles :
 - *Finalisation de la cartographie : présentation des adhérents sur notre site avec la création d'une carte interactive en ligne qui permettra de présenter de manière esthétique et synthétique tous les adhérents.**
 - Les intérêts et objectifs de cette cartographie :
 - *Donner de la visibilité aux adhérents et à leurs projets.
 - *Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des adhérents.
 - > Proposer une trame de tableau avec toutes infos nécessaires pour constituer la cartographie
 - > La soumettre aux adhérents pour amendement et validation (consultation restreinte, élargie ?)
 - > Créer un formulaire pour recueillir les données identifiées auprès de l'ensemble des adhérents
 - > En lien avec Nosyweb : mise en production à partir des données générées grâce au formulaire.
 - *Réflexion autour d'une gare centrale.**
 - Créer un espace de mise en commun des outils opérationnels développés par les adhérents et par l'association. Appui pour cela sur le groupe de travail # Communication.
- Date de réalisation : report 2023 pour réalisation sur 2024.

2 # ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Une fois que la rencontre est effective et l'envie de projet présente, la deuxième mission que nous nous sommes donnée est celle d'accompagner la professionnalisation des adhérents. Ce travail d'accompagnement, qu'il soit réflexif, méthodologique ou prospectif, des structures et des professionnels, est au cœur de la vie associative. Il s'agit ici de les outiller concrètement pour améliorer les pratiques et les projets.



Mutualiser et s'auto-former.
Mettre à jour et enrichir nos outils méthodologiques.
Former.

□ Des groupes de travail.

Depuis sa création, interSTICES a mis en place de nombreux groupes de travail. Leur objectif est toujours de travailler collectivement, avec les adhérents volontaires, autour des thématiques, souvent des problématiques identifiées soit par l'équipe soit par les adhérents eux-mêmes. La finalité est de mettre en partage sur ces thématiques les ressources, les pratiques, les outils, ou encore les difficultés rencontrées et les stratégies de contournement mises en place, des uns et des autres pour aboutir à des chartes de bonnes pratiques et des outils méthodologiques partageables.

Suite d'abord aux contraintes liées aux années COVID, ensuite au manque de temps laissé par la mise en œuvre de la concertation régionale et du travail de réflexion et d'écriture avec les partenaires autour du texte de la convention régionale Culture et Santé 2023-2028, ces temps précieux ont été suspendus. Il est proposé en 2024 de les remettre en place pour favoriser la mutualisation entre les adhérents et l'élaboration de nouveaux outils.

- Enjeu :
 - Professionnalisation des acteurs et de la démarche.
 - Dynamique de réseau.
- Objectifs :
 - Mettre en place des espaces d'échange de la pratique.
 - Partager les expériences.
 - Mutualiser les ressources et les compétences.
 - Développer des bonnes pratiques.
 - Élaborer des outils méthodologiques.
- Modalités opérationnelles :

Lancement de 4 groupes de travail :

Un appel à participation à ces groupes sera lancé début janvier 2024.

Les adhérents participants définiront ensuite collectivement leurs modalités de rencontre et de fonctionnement. Un premier état des réflexions ou avancées de chaque groupe pourra être proposé lors des Rencontres Pros de juin.

Groupe de travail PARTENARIATS PRIVÉS avec Olivia.

Ce groupe devrait travailler à un état des lieux de ce qui existe en termes de pratiques de recherches de partenariats privés au sein des adhérents, puis en lien établir des bonnes pratiques et répondre aux questionnements principaux sur le sujet.

Groupe de travail COMMUNICATION avec Sylvain.

Ce groupe travaillera autour du chantier de la gare centrale avec l'idée d'accompagner sa conception et sa mise en œuvre. Il veillera en sus à continuer à explorer les besoins et les attentes des adhérents en matière d'interconnaissance, et leur traduction en outils opérationnels.

Groupe de travail DROITS CULTURELS avec Séverine.

Après l'atelier test réalisé en juillet dernier, poursuivre avec les adhérents demandeurs sur leur sensibilisation à la notion de droits culturels, l'appropriation de celle-ci et sa mise au travail ensuite dans les actions partagées au sein d'interSTICES et dans leurs pratiques (jeux de compréhension des 8 droits, études collectives de cas à l'oral...).

Groupe de travail PATRIMOINE avec Séverine.

Ce groupe sera proposé suite à l'émergence d'un besoin exprimé par plusieurs adhérents en la matière pour créer des passerelles entre leurs différents projets patrimoniaux, mais aussi pourquoi pas des ressources et des outils communs sur le sujet.

- Date de réalisation : sur l'année 2024.

□ **Une mallette pédagogique.**

Le travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l'association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d'interSTICES a été réalisé avec la création et la diffusion d'une mallette pédagogique sur clés USB interSTICES. L'association veille à **l'actualisation et l'enrichissement chaque année de cette mallette par l'intégration des nouveaux outils élaborés.**

- Enjeux :
 - Visibilité et essaimage de notre démarche.
 - Accompagnement des adhérents dans leurs actions régulières de sensibilisation et formation.
- Objectifs :
 - Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation sur Culture et Santé, notamment dans les organismes de formation pour une plus grande réception de la démarche par les professionnels de demain.
 - Accompagner et faciliter la prise en charge de temps de sensibilisation et de formation par les adhérents.
- Modalités opérationnelles :
 - ***Veiller à l'actualisation continue et l'enrichissement de la mallette pédagogique.**
 - ***Faciliter sa diffusion et son appropriation par une mise en ligne privée (espace privé du site internet dans un premier temps, puis à terme éventuellement sur gare centrale).**
- Date de réalisation : 2023.

□ **Des formations.**



A l'échelle de notre territoire

Pensées en lien avec les problématiques des secteurs sanitaire, médico-social, artistique et culturel, afin de répondre à un double objectif : d'une part de partager les enjeux de Culture et Santé, et d'autre part, de transmettre les compétences nécessaires au développement de projets dans les établissements de santé et les structures médico-sociales, elles sont animées par des professionnels et des universitaires. Elles se veulent participatives et concrètes : exposés interactifs, ateliers, travaux en groupe, études de cas, jeux de rôle, mises en situation, travaux appliqués au projet, contenus adaptés aux qualifications et à la réalité professionnelle des stagiaires. Ouvertes à tout public, elles sont proposées à un tarif préférentiel aux adhérents de l'association.

Il est également à noter en 2024 que nous aurons l'audit de surveillance de qualiopi à programmer et à préparer.

- **Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**
 - Nature du stage : Stage général
 - **Modalités opérationnelles : 2 sessions de 3 jours consécutifs + ½ journée**
 - Calendrier :
 - Session 1 - MARS // Mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 mars 2024 + 1 demi-journée mardi 17 septembre 2024, Lyon
 - Session 2 - MAI // Mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 mai 2024 + 1 demi-journée jeudi 10 octobre 2024, Lyon
 - Objectifs :
 - Réfléchir sur le concept de développement artistique et culturel dans les espaces de santé, notamment du cadre de déploiement du programme *Culture et Santé*.
 - Appréhender les réformes récentes impactant le secteur de la santé et de la culture (loi 2016-41, loi Nôtre sur les collectivités territoriales, réorganisation de la DRAC...) pour inscrire le projet culturel dans ces changements et identifier les nouvelles opportunités de développement.
 - Approfondir la compréhension du programme national et des déclinaisons opérationnelles menées en régions.
 - Mieux connaître les caractéristiques des secteurs sanitaire, médico-social, culturel et artistique.
 - Appréhender les enjeux stratégiques de la conduite de projet culturel au regard du contexte de l'établissement.
 - Avoir acquis, au terme de la formation, des compétences essentielles en termes de conduite de projet immédiatement utiles : conception, financement, rédaction, pilotage, mise en œuvre et évaluation.

- **Élaborer le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**
 - Nature du stage : Stage technique

- **Modalités opérationnelles : 1 session de 3 jours consécutifs.**
- Calendrier :
Session - SEPTEMBRE // Mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 septembre 2024, Lyon
- Lieu : Lyon
- Objectifs :
 - Mieux appréhender les différents cadres financiers pouvant impacter le projet.
 - Connaître les différentes sources de financements possibles.
 - Se former aux techniques de recherche de fonds.
 - Acquérir des compétences en termes de montage, de suivi et de bilan budgétaire.

Cette offre de formation est régulièrement diffusée à tout le réseau *Culture et Santé*, aussi bien régional que national.



Et ailleurs sur le territoire national

Le succès grandissant de l'offre de formations d'interSTICES, la lisibilité et la légitimité afférentes acquises, conduisent l'association à recevoir de nombreuses demandes de prestations de formation sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi dans d'autres territoires comme le Département du Val d'Oise et le CNFPT en 2018 et 2019 ou encore en 2020 la DAC et l'ARS Ile-de-la-Réunion.

Si au regard de nos nécessités d'ancrage territorial, mais aussi de nos limites en termes de ressources humaines, ces demandes seront à accepter avec sans doute parcimonie, et à prioriser selon les retombées directes pour l'association que ce soit en termes de rayonnement ou de ressources financières, il semble intéressant de **pouvoir intégrer à notre programme d'actions deux à trois actions de prestations de formations sur d'autres territoires**. Nous continuerons donc à l'expérimenter en 2024.

- Enjeux :
 - Rayonnement de l'association.
 - Visibilité et essaimage de nos compétences de formation.
 - Professionnalisation de la démarche de développement de projets culturels et artistiques à l'échelle nationale.
 - Diversification de nos ressources.
- Objectifs :
 - Être présent au-delà de notre territoire notamment en formalisant nos partenariats par des modalités opérationnelles d'actions communes comme la formation.

- Contribuer à une plus grande reconnaissance de notre activité d'organisme de formation non seulement auprès des professionnels de Culture et Santé, mais aussi auprès des professionnels de la formation.
- Accompagner et outiller les professionnels à l'échelle nationale.
- Accroître notre bénéfice sur l'activité formation.
- Modalités opérationnelles :
 - **Formation pour le compte du Département du Val d'Oise** dans le cadre de leur programme **Culture et Lien Social (3,5 jours)**.
- Date de réalisation : mardi 14 mai, lundi 27 et mardi 28 mai (en présentiel) et le 1^{er} octobre 2024 (journée de suivi).

□ **Un accompagnement renforcé sur le développement de partenariats privés.**

- Enjeux :
 - Déploiement, visibilité et développement des financements des projets Culture et Santé
 - Accompagnement des adhérents dans leurs actions régulières de recherche de fonds et partenariats privés
- Objectifs :
 - Mutualiser des connaissances et des compétences du réseau en matière de mécénat et de partenariats privés.
 - Initier et/ou optimiser les recherches de fonds privés des adhérents.
- Modalités opérationnelles :
 - * **Une veille des appels à projets de Fondations privées ou autres aides.**
Création d'une page dédiée en ligne sur l'espace privé du site recensant les différents dispositifs d'aides et d'AAP privés.
 - * **Des permanences techniques sur RDV.**
Proposition d'un accompagnement individualisé sur le sujet pour les adhérents une fois par mois (le dernier vendredi de chaque mois avec entre 3 à 4 RDV d'1h30). Les RDV seront essentiellement réservés à des aides techniques (écriture d'un dossier précis à déposer auprès d'un partenaire privé, réflexion stratégique avec l'établissement et questions techniques soulevées...)
 - * **Groupe de travail.**
Partage de bonnes pratiques et veille entre adhérents.
Dans un premier temps, il s'agira de travailler à un état des lieux de ce qui existe (avec également l'envoi d'un questionnaire). Les résultats de cette enquête seront potentiellement présentés lors des Rencontres Pros de juin 2024.
Dans un second temps, le groupe de travail continuera ses échanges pour une mise en partage des pratiques et des questionnements (alimentation éventuelle d'un répertoire, calendrier AAP), qui pourrait être ouvert ponctuellement aux autres adhérents avec (articulation de RDVs réguliers entre groupe de travail restreint en visio et demi-journée de partage ouverts à l'entièreté des adhérents).
 - * **Expérimentation de petit-déjeuner mécénat sur le territoire Drôme-Ardèche en vue d'une généralisation en 2025.**
Il s'agira ici de présenter des partenariats mécènes / mécénés.
Ouvert à l'ensemble des adhérents interSTICES, avec participation de toute l'équipe et du CA.
Sur le territoire Drôme-Ardèche car contacts engagés sur le sujet.

- Date de réalisation : sur l'année 2024 (dès fin 2023, rencontre des chargés de mécénat dans les structures pour les sensibiliser d'une part à Culture et Santé et la potentialité de rechercher des fonds à cet effet, et d'autre part pour les associer dans la mesure du possible à notre démarche).

□ Un accompagnement sur la mise au travail du respect des droits culturels de chacun

Suite à un premier cycle de Pratiques en chantier sous la forme de rencontres régionales en 2021-2022, puis la mise en place à l'échelle de micro-territoires (le Centre Psychothérapique de l'Ain et quelques établissements et services d'OVE) de labos de sensibilisation et d'analyse de l'effectivité du respect des droits de tout un chacun, au prisme des droits culturels, l'idée est de poursuivre notre engagement auprès de nos partenaires en la matière.

- Objectifs
 - Continuer à favoriser la connaissance et l'appropriation de la notion de droits culturels à davantage de personnes, notamment au sein des espaces de santé.
 - Dégager à l'échelle macro des pistes d'amélioration en la matière pouvant venir nourrir les réflexions actuelles sur une Déclaration de Fribourg 2 recentrant le propos sur la dimension culturelle de tous les droits humains, dont le droit à la Santé.
- Modalités opérationnelles :

3 RDV toujours dans le cadre de Pratiques en chantier, en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture, l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne et le Centre culturel de rencontre de Goutelas.
- Programme
 - **9 janvier 2024, au CCR d'Ambronay – journée petit groupe (complices de PEC uniquement)** : point d'étape et de réflexion, organisé autour des difficultés et/ou questionnements rencontrés dans la prise en compte des droits culturels (ce qui gratte, les apprentissages, etc...), et également découverte du jeu Dédale pour travailler autrement les droits culturels.
 - **25 juin 2024 (lieu à définir) – journée grand groupe (ouverte à tous) : journée pilotée par AURASV autour des grandes controverses que l'on entend au sujet de la création** (ex : art pour art vs utilité sociale // pro vs amateur // public vs expert etc...) avec Jean-Pierre Chrétien Goni, metteur en scène et comédien à la Cie Le Vent se Lève.
 - **Automne 2024 : journée “Les droits culturels dans les questions d'urbanisme / d'alimentation / de santé ”** (point d'étape sur les différents groupes lancés ou en cours de lancement sur ces thématiques en résonance avec la nouvelle déclaration de Fribourg qui travaille la dimension culturelle des autres droits humains).

3 # FAIRE CONNAÎTRE

Pour se développer il faut naturellement **faire valoir ce que l'on est, faire rayonner ses actions** pour convaincre d'autres structures, institutions ou particuliers de nous rejoindre.



**Enrichir et partager les valeurs socles de notre engagement.
Dire ce que nous sommes et ce que nous faisons en communiquant plus et mieux.
Donner à voir en valorisant et diffusant les objets produits.**

Le travail engagé en matière de communication doit donc être largement poursuivi. Pour se développer, il faut, en effet, naturellement faire parler de nous et essayer au-delà de notre noyau premier de partenaires. Il est donc nécessaire à la fois de faire vivre les outils de communication dont nous disposons déjà, et de sans cesse repenser et régénérer nos stratégies de communication, ou de nous créer des opportunités en la matière.

□ Animation du site internet.

Le site internet est aujourd'hui une nécessité en termes de communication pour toute structure. Il est un outil pour ceux qui recherchent de l'information. Notre site créé il y a 7 ans rencontre déjà certaines limites d'ergonomie, de design et de fonctionnalités (toutefois amenuisées par la migration réalisée fin 2017 / début 2018, puis sa refonte en 2021), mais il reste un outil primordial de communication. Il est par ailleurs salué régulièrement par nos partenaires ou par les professionnels pour la richesse et la qualité de ses contenus.

- Enjeux :
 - Une communication lisible, dynamique et large.
 - Une existence au-delà de nos réseaux, et notamment auprès du grand public.
- Objectifs :
 - Faire de notre site une plateforme d'information et de sensibilisation sur la démarche Culture et Santé, et sur interSTICES, ouverte à tous les interlocuteurs.
 - Faire vivre notre espace internet comme un outil au service de notre action et de celles de nos adhérents.
- Modalités opérationnelles :
 - **Veiller à l'actualisation des contenus** et s'assurer ainsi de la justesse de nos informations, mais aussi d'un bon référencement.
 - **Renseigner l'agenda.**
 - **Encourager les adhérents et accompagner davantage leur appropriation du site et de l'outil agenda.** Suite à la migration technique réalisée en 2017, le dispositif mis à leur disposition fonctionne et petit à petit les adhérents s'emparent de nouveau des possibles offerts.

- **Actualiser les pages adhérents.** Le système ici pensé en 2018 de résonance avec une rubrique « *Adhérents ? Mais encore...* » sur la lettre d'information permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site.
- **Mettre régulièrement en ligne de nouveaux projets dans la rubrique ressources** pour leur donner une seconde vie.
- **Amender chaque année la cartographie des projets *Culture et Santé*** avec les lauréats des appels à projets.
- Date de réalisation : année 2024.

□ **Diffusion de la lettre d'information régionale.**

La lettre d'information s'inscrit en complémentarité de l'outil site internet. On n'attend pas que les professionnels viennent chercher de l'information, mais on va vers eux pour leur en donner. Cela permet par ailleurs de faire vivre le site et de faire connaître ses contenus en renvoyant vers lui.

- Enjeux :
 - Une communication lisible, dynamique et régulière.
 - Un réseau d'adhérents informés et mobilisés.
- Objectifs :
 - Avoir une existence communicationnelle régulière.
 - Communiquer sur l'actualité de l'association, de nos adhérents et du programme.
 - Mobiliser notre réseau.
- Modalités opérationnelles :
 - **Collecter les informations sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.**
 - **Rédiger des articles.**
 - **Élaborer et diffuser de manière régulière la lettre d'information.**
 - **Étendre son lectorat.**
- Date de réalisation : Année 2024.

□ **Exister sur les réseaux sociaux.**

- Enjeux :
 - Une communication plus pertinente et plus dynamique.
 - Une plus grande visibilité.
- Objectifs :
 - Disposer ici d'un outil permettant de communiquer différemment, de manière plus conviviale et sociale, plus actuelle aussi.

- Acquérir une notoriété numérique et générer plus de trafic autour de nos pages web pour ainsi être plus visible d'une part mais aussi trouver d'autres publics.
- Modalités opérationnelles :
 - **Déployer encore notre présence sur les réseaux sociaux.**
 - *Faire vivre de manière dynamique et régulière la page Facebook de l'association.
 - *Faire vivre de manière dynamique et régulière la page LinkedIn de l'association.
 - > Plusieurs posts par semaine, spécifiques à chaque réseau.
 - > Recherche de nouveaux abonnés.
 - > Veille sur les contenus en ligne *Culture et Santé*.
 - > Création d'événements facebook et linkedin pour les Comités locaux et les Journées pros de l'association
- Date de réalisation : Année 2024.

Beaucoup de projets menés dans les établissements de santé donnent naissance à des réalisations ou créations de qualité, dont la diffusion reste limitée aux partenaires du projet : établissement de santé et partenaire culturel. Si bien évidemment toutes les réalisations ne peuvent s'inscrire dans une diffusion plus élargie, il semble que certaines, toutefois, de par leur thématique, leur portabilité, etc., pourraient être partagées au sein même du réseau *Culture et Santé*, mais aussi plus largement. Cette diffusion rencontre néanmoins souvent des limites d'ordre organisationnel (manque de temps des porteurs de projets, insuffisance des réseaux en place...).

Un travail de veille et de collecte sur les documents relatifs à *Culture et Santé* a déjà été engagé par le passé : textes institutionnels, rapports ou/et études de scientifiques, littératures grises d'étudiants, réalisations issues de projets (aussi bien textuels, vidéos, audios, photographiques...). Ce travail se poursuit. Il apparaît en effet essentiel de garder traces des projets pour légitimer d'une part la dynamique engagée mais aussi valoriser davantage l'existant notamment en Auvergne-Rhône-Alpes. InterSTICES veut renforcer ce positionnement en visant par ailleurs à créer les conditions nécessaires à une plus grande diffusion des œuvres.

□ **Enrichir le centre de ressources préexistant.**

- Enjeux :
 - Une visibilité plus exhaustive des projets menés et des objets produits.
 - Légitimité et pérennité de la démarche.
- Objectifs :
 - Garder trace des objets produits.
 - Contribuer à légitimer et pérenniser.
- Modalités opérationnelles :
 - **Poursuivre la collecte physique de ressources de nos adhérents ou du programme régional.**
 - **Inventorier et référencer le fonds.**
- Date de réalisation : Année 2024.

□ **S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions**

Le projet de création d'un outil inventaire/catalogue un temps porté par l'association, et qui avait fait l'objet d'une étude test mais aussi de consultations auprès de prestataires techniques, est aujourd'hui une action jugée moins nécessaire face à d'autres types de valorisation.

En effet, en sus de l'ajournement de la collaboration en la matière avec l'Aquitaine, des questions de fond se posent quant à ce projet : coût conséquent de la prestation technique, charge de travail pour l'équipe d'interSTICES mais aussi pour les adhérents pour l'élaboration de l'outil, viabilité technique et pertinence stratégique sur le long terme d'un outil de ce type, redondance avec les pages ressources du site...

Enfin, l'expérience de valorisation non pas virtuelle mais réelle, menée en 2016 en partenariat avec la MAPRAA autour de l'exposition *Pluriels* accueillie par cette dernière et couronnée de succès, tend à nous aiguiller davantage vers l'idée de monstrations régulières dans l'espace public ou dans des lieux culturels/artistiques, sans systématisation formelle, avec des partenaires différents au gré de nos rencontres, mais disposant de réseaux et de publics nouveaux pour nous.

- Enjeux :

 - Visibilité de notre démarche.

 - Valorisation et rayonnement des projets de nos adhérents, et des productions afférentes.

- Objectifs :

 - Communiquer autrement sur notre démarche avec une sensibilisation par le concret, le réalisé.

 - Présenter des objets produits par nos adhérents témoignant à la fois de la richesse, de la diversité et de la qualité de notre démarche.

 - Permettre aux œuvres créées d'exister au-delà du cadre premier de leur création en étant présentées dans d'autres lieux.

- Modalités opérationnelles :

 - Identifier des opportunités, des contextes ou des lieux de monstration pertinents.**

 - Établir une politique de développement des relations presse et médias de l'association** (constitution et actualisation régulière d'une base de données presse, travail de contact et de réseau auprès des organes et interlocuteurs de presse identifiés, veille et impulsion d'opportunités de diffusion et de publication).

- Date de réalisation : 2024.

4 # TISSER DES RELATIONS DE CONFIANCE



**Développer et cultiver des partenariats de qualité.
S'offrir des possibilités nouvelles de coopération et dons d'actions.
S'ancrer davantage dans le réseau régional et national.**

Depuis la création de l'association, notre nombre d'adhérents a augmenté chaque année, d'abord de manière très limitée et ensuite de manière beaucoup plus marquée grâce à une politique de développement pensée, ciblée et engagée. Depuis la crise sanitaire et plus récemment avec les changements de politiques culturelles régionales, notre réseau d'adhérents est néanmoins en perte de vitesse. Il est passé de plus d'une centaine d'adhérents à 80 en 2022, 93 en 2023. Il semble important aujourd'hui de continuer à inverser la dynamique en favorisant de nouveau l'émergence de l'intérêt et de la confiance de nouvelles structures ou professionnels.

□ **Des interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.**

Bien que les établissements hospitaliers constituent comme énoncé auparavant notre réseau premier de partenaires, le nombre d'entre eux durablement engagés dans une démarche culturelle semble stagner depuis quelques années. Par ailleurs, même dans les établissements adhérents et actifs, de nombreux professionnels sont peu au fait, ou encore dans l'ignorance des enjeux des projets culturels et artistiques. Certains peuvent aussi les assimiler à tort à de l'art-thérapie ou de l'animation. Enfin, que dire des professionnels en devenir à informer de l'existence de ce champ dès leur formation ? Comme nous l'évoquions ci-dessus, beaucoup de porteurs de projets parmi nos adhérents, tout comme les membres de l'équipe d'interSTICES interviennent dans des formations ou d'autres espaces pour sensibiliser et informer sur nos projets. Il semble encore nécessaire d'accroître nos efforts en la matière, et peut-être de mieux les organiser pour plus d'efficacité.

- Enjeux :
 - Visibilité et essaimage de la démarche.
 - Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
 - Accompagnement des adhérents dans leurs actions régulières de sensibilisation et formation.
- Objectifs :
 - Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation sur *Culture et Santé*, notamment dans les organismes de formation pour une plus grande réception de la démarche par les professionnels de demain.
 - Accompagner et faciliter la prise en charge de temps de sensibilisation et de formation par les adhérents.
- Modalités opérationnelles :

- **Travail à l'échelle de chacune des trois Fédérations** : FHF – Fédération des Hôpitaux de France, FHP – Fédération des Hôpitaux privés, FEHAP – Fédération des Hôpitaux ESPIC.
- **Rationalisation du travail d'information et de sensibilisation en le pensant peut-être à l'échelle des territoires**, en identifiant au sein de l'association des personnes ressources en la matière qui interviennent déjà dans des IFSI, IFCS...
- Date de réalisation : Année 2024.

□ **Des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.**

Comme évoqué précédemment, si le développement de projets culturels et artistiques dans les espaces de santé est de fait davantage dans le cœur de métier des professionnels de la culture, il n'est pas toujours perçu à sa juste valeur. Il peut être davantage question de nécessité d'intervention vers tous les publics que de réelles envies et convictions de trouver là de véritables espaces de culture et de création artistique. De fait, les objets produits dans ce cadre peuvent être sous-évalués et peu valorisés par les acteurs culturels. Enfin, si la plupart sont convaincus de l'importance d'interSTICES notamment dans l'accompagnement des établissements de santé, certains partenaires culturels continuent de se questionner sur le plus que la structure peut leur apporter.

- Enjeux
 - ✓ Visibilité et essaimage de notre démarche.
 - ✓ Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
 - ✓ Développement de notre réseau de professionnels et de structures du monde culturel partenaires.
- Objectifs :
 - ✓ Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation à *Culture et Santé*.
 - ✓ Déclencher des adhésions dans le secteur culturel, comme d'ailleurs des envies de projets *Culture et Santé*.
- Modalités opérationnelles :
 - Travailler notre réseau de structures culturelles et les partenariats avec elles. En s'appuyant sur les administrateurs professionnels de la culture du CA pour aussi travailler des domaines moins investis jusque-là (secteur des musiques actuelles, le SYNDEAC...).
 - Continuer à intégrer les réflexions actuelles sur l'EAC et l'élaboration d'outils en la matière.
- Date de réalisation : 2024.

□ **Développement de notre réseau dans le secteur médico-social.**

Dans le secteur médico-social, tout reste encore à construire. L'ouverture du programme *Culture et Santé* vers ce secteur depuis maintenant 3 ans, les bourses aux projets lancées en 2015 et 2016 en partenariat avec la Fondation du Crédit Coopératif, ont été des premiers jalons qui nous ont permis de l'intégrer et d'être identifiée comme structure ressource sur la thématique *Culture et Santé*. Il faut toutefois poursuivre cette politique au sein d'un secteur extraordinairement vaste, hétérogène, et en constante évolution.

- Enjeux :

- Visibilité et essaimage de notre démarche.
- Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
- Développement de notre réseau de professionnels et de structures partenaires du secteur médico-social.
- Objectifs :
 - Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation à Culture et Santé.
 - Déclencher des adhésions dans le secteur médico-social, comme d'ailleurs des envies de projets *Culture et Santé*.
- Modalités opérationnelles :
 - **Collaboration étroite avec les Départements.**
 - **Rencontres ciblées avec des organismes gestionnaires têtes de pont du secteur (ODPHI, APF, ADAPEI, ADAPT, MDPH...).**
 - **Liens à construire avec les Fédérations du médico-social (FNCCAS, Conférence des financeurs, FNADEPA, AD-PA,...)**
 - **Participation à la vie institutionnelle et réflexive des établissements et services médico-sociaux, notamment associations gestionnaires.**
 - **Rapprochement des instituts de formation et écoles des travailleurs sociaux (ADEA dans l'Ain, IRTS de Firminy dans la Loire...).**
- Date de réalisation : Année 2024.

□ **Des collaborations régionales**

Au niveau régional, il s'agit de renforcer notre positionnement en créant des partenariats divers.

- Enjeux :
 - Visibilité et légitimité de la démarche culturelle dans les espaces de santé dans un contexte où cette politique publique pourrait être fragilisée au niveau régional.
 - Reconnaissance de nos structures respectives.
- Objectifs :
 - Renforcer notre positionnement au niveau régional et faire connaître nos actions.
 - Trouver de nouveaux espaces de développement de nos actions ou de nouvelles opportunités de partenariat.
- Modalités opérationnelles :
 - **Créer des passerelles avec des structures régionales :**
 Comme énoncé précédemment, collaboration étroite par exemple avec Auvergne-Rhône- Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, l'AMTA et le Centre culturel de rencontres de Goutelas.
 Éventuellement, également avec Clermont-Ferrand Massif Central 2028.

- **Développer des liens avec le secteur universitaire.**

- Date de réalisation : 2024.

□ **Un partenariat inter-régional.**

Au niveau national, nous envisageons de poursuivre la formalisation du réseau **ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources, Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé**. Pour rappel, sont membres fondateurs de ce réseau : Résonance contemporaine à Bourg-en-Bresse, Pôle Culture et Santé Nouvelle Aquitaine à Bordeaux, l'ESAT artistique L'Évasion à Sélestat, la Bulle Bleue à Montpellier, La Mecano à Toulouse, le BIP à Lille et interSTICES.

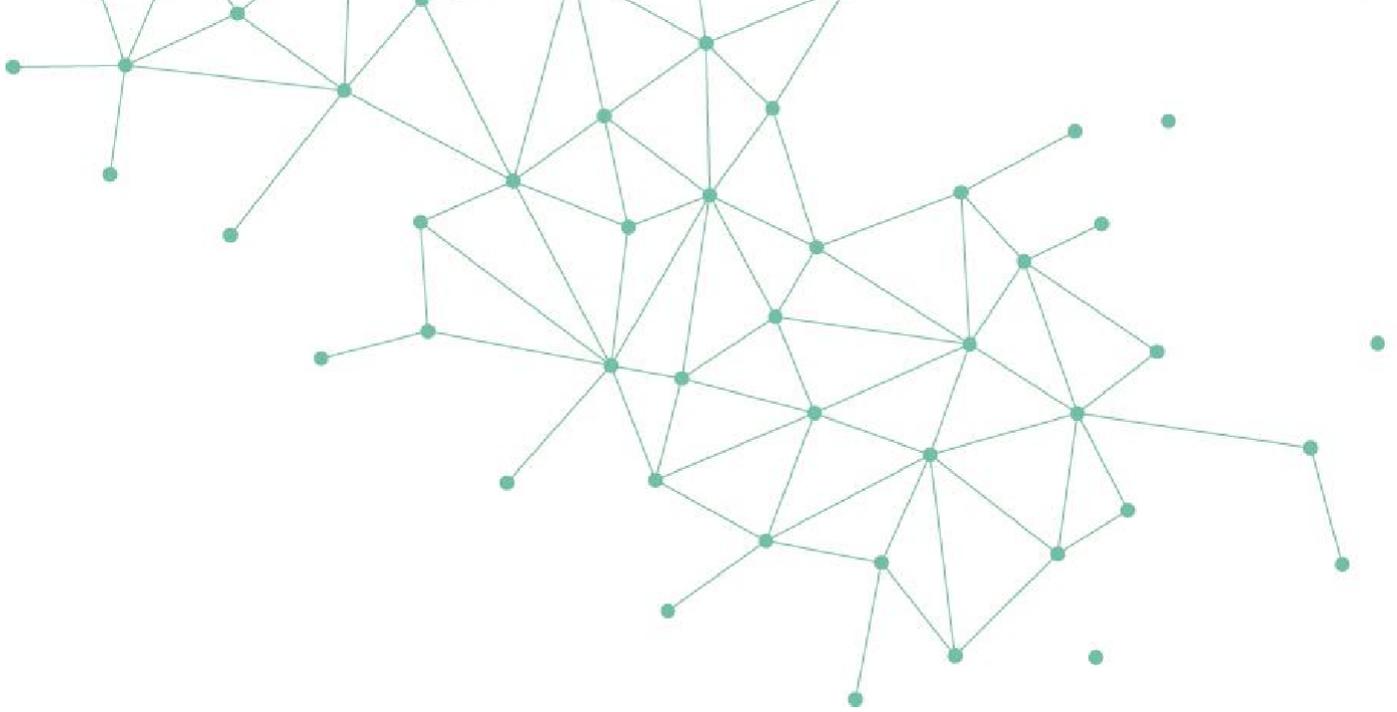
- Enjeux :

- Visibilité et légitimité de la démarche culturelle dans les espaces de santé dans un contexte où cette politique publique est fragilisée au niveau national et que des échanges s'ouvrent sur la réflexion d'un nouveau texte cadre.
- Reconnaissance de notre structure.
- Enrichissement du savoir et des outils *Culture et Santé*.

- Objectifs :

- Se faire entendre au niveau national.

- Date de réalisation : 2024.



NOS ACTIONS POUR LE COMPTE DE



R-APPEL

Les actions « pour le compte de » relèvent **de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales**. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes est ici énoncée pour l'année 2024 :

4 axes de travail

1 # Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination de la convention régionale.

2 # Assistance technique et méthodologique aux comités locaux.

3 # Coordination de la communication du dispositif.

4 # Animation du réseau.

1 # AMO POUR LA COORDINATION DE LA CONVENTION RÉGIONALE CULTURE ET SANTÉ

Il s'agit ici d'une part de **mettre en œuvre sur le terrain les objectifs de la convention régionale 2023-2028 en assurant au dispositif un fonctionnement et une efficacité satisfaisants** (amener les équipements culturels conventionnés à se tourner vers les espaces de santé sur leurs propres budgets, amener les établissements de santé à intégrer un volet culture dans leur projet d'établissement...).

Notre accompagnement vise d'autre part à **consolider les compétences de conduite de projet des porteurs de projet des établissements de santé comme des structures culturelles et artistiques afin de créer les conditions nécessaires d'une part de l'émergence de nouveaux projets de qualité et d'autre part de la pérennisation des autres actions** : accompagnement et conseil auprès des porteurs de projets à leur demande.



Accompagner les partenaires ARS, DRAC et Région dans la réflexion et la mise en œuvre de cette politique publique.
Mettre en œuvre les modalités opérationnelles du programme.
Accompagner les porteurs de projets.

□ Suivi des appels à projets :

- **Organiser et suivre les procédures des appels à projets :**
 - L'appel à projets annuel pour les années 2024 et 2025 ;
 - L'appel à projets pluriannuel 2024-2026.
- **Coordonner et animer l'instruction des candidatures reçues dans ces deux cadres :** organiser et répartir les travaux de présentation et d'instruction entre les différents membres de la commission régionale, fournir des outils récapitulatifs et méthodologiques en la matière, et par ailleurs, au sein même de l'équipe d'interSTICES faire ce travail d'instruction et le transmettre aux partenaires en amont de la commission.
- **Coordonner la notification des subventions accordées :** accompagner l'enregistrement des décisions financières suite à la commission, l'élaboration des notifications adressées par l'ARS aux établissements candidats notamment en termes d'argumentaire, répondre téléphoniquement à ces mêmes porteurs de projets pour les informer des décisions prises et les expliciter.
- **Rencontrer les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves** pour expliciter les difficultés rencontrées dans leurs candidatures et les accompagner dans le cadre d'un potentiel nouveau dépôt.

- **Suivre les établissements lauréats de l'appel à projets annuels 2024 et ceux de la pluriannualisation 2024-2026.** Il s'agit d'une part ici d'être à l'écoute des établissements lauréats qui, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets, pourraient rencontrer des questionnements ou des difficultés. Et d'autre part, dans la mesure du possible, il est aussi question de suivre l'effectivité des réalisations, d'aller voir les projets sur sites notamment au moment des restitutions, ou encore de récolter les productions réalisées.
- **Accompagner les établissements à leur demande** notamment ici ceux qui imaginent des projets pour le prochain appel à projets.
- **Transmettre des éléments de bilan** quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2023.
- **Faire l'état des projets 2024 des établissements subventionnés annuellement ou sur la nouvelle pluriannualisation 2024-2026** en lien avec le travail cartographique et statistique engagé.
- **Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle convention régionale 2023-2028, il est à noter une activité accrue :**
 - Travailler les cadrages relatifs à l'ouverture des nouvelles dérogations de portage dans le cadre de l'appel à projets annuel.
 - Elaborer et mettre en œuvre les nouveaux dispositifs dans le cadre de l'instruction, notamment pour l'appel à projets pluriannuel avec mise en place de temps d'entretiens préalables avec les partenaires (organisation et planification de ces temps, élaboration d'outils d'entretien...);
 - Réflexion et mise en œuvre du volet expérimental.

□ **Suivi de la commission régionale :**

- **Veiller à la bonne composition de la commission régionale :** accompagnement des entrants, remplacement des sortants, intégration d'une meilleure représentativité des représentants des usagers...
- **Accompagner les nouveaux membres des commissions dans le processus d'instruction.** A noter ici qu'avec la mise en place de la nouvelle convention mais aussi la mise en place de nombreuses nouvelles dynamiques de comités locaux, le renouvellement de la commission est significatif tout comme la nécessité d'accompagnement qui en découle donc.
- **Préparer et coordonner les rencontres.** En 2024, au moins une rencontre de la commission régionale d'instruction sur 3 jours sera à organiser (en décembre, pour l'appel à projets 2025). D'autres rencontres de la commission à visée réflexive pourraient être à organiser (pour bilancer les nouvelles modalités des AAP, pour accompagner la mise en œuvre du volet expérimental ou encore dans le cadre de l'élaboration d'une journée régionale...). Ces rencontres sont à organiser logistiquement et à animer également.

- **Établir les relevés de notes correspondants.**

□ **Gestion des outils d'information :**

- **Mise à jour des pages Culture et Santé des sites internet** de la DRAC et de l'ARS.
- **Collaboration avec le site de la Région.**
- **Actualisation des pages Auvergne-Rhône-Alpes du site interSTICES.**
- **Gestion de la lettre d'information...**

□ **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements demandeurs (hospitaliers, médico-sociaux, culturels et artistiques).**

Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel, soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition (en moyenne 50 RDV / 3 pers = 150 RDV d'accompagnement sur une année)

□ **Représentation des opérateurs**

A leur demande, dans les instances, sur les journées de sensibilisation ou lors de manifestations publiques organisées par les structures hospitalières, médico-sociales, artistiques et culturelles subventionnées par le dispositif (en moyenne 3 RDV / CL + 1 réu de prépa en amont = 44 réunions).

2 # ASSISTANCE TECHNIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE AUX COMITÉS LOCAUX

InterSTICES se propose en 2024 **d'accompagner les comités locaux dans leur développement.**

En effet, si l'échelle du comité local existe aujourd'hui depuis presque quinze ans et a montré son efficacité et sa stabilité dans certains territoires, certains autres encore du mal à dépasser leurs difficultés initiales de constitution, alors que d'autres voient avec le temps apparaître certaines problématiques de fonctionnement : difficultés de renouvellement de l'animation du collectif, mouvance des membres au rythme des appels à projets, difficulté d'élargissement, réajustements constants des discours, essoufflement et donc nécessaire recherche de nouvelles dynamiques de fonctionnement et d'actions, nécessités d'accompagnement dans le montage de projets communs... Le détail des dynamiques engagées à l'échelle de chaque territoire se trouve dans le rapport d'activités 2023. Nous nous concentrerons ici sur les enjeux de l'année 2024.



**Veiller à l'existence d'un comité local ou d'un substitut sur chaque territoire.
Accompagner les territoires en difficulté à se structurer et se consolider.
Donner à l'accompagnement et au réseau un ancrage territorial.**

□ Des dynamiques solides à suivre et à consolider encore. Les comités locaux de l'Ain, de l'Isère, de la Haute-Savoie, du Puy-de-Dôme et du Rhône.

Ils sont toujours engagés dans des dynamiques intéressantes. L'intégration de leurs homologues du médico-social est effective et semble avoir trouvé son équilibre. Il est important pour nous d'être présents autant que possible notamment sur les temps de valorisation de leurs dynamiques (Forum *Culture et Santé* par exemple) ou lorsqu'ils nous en formulent la demande, mais un accompagnement plus étroit n'est pas nécessaire.

A noter néanmoins la nécessité de veiller à la solidité des équipes d'animateurs :

- **Dans l'Ain**, installer l'arrivée de Fabienne Lyaudet, Orcet-Mangini au côté du binôme historique CPA et Académie de cuivres en Dombes.
- **En Isère**, le binôme d'animatrices actuelles fonctionne très bien, mais le succès de ce comité nécessiterait un renforcement notamment du côté santé où l'engagement d'OVE devait être provisoire (côté santé, pas de piste, côté culture piste du côté de la Belle Electrique).
- **En Haute-Savoie**, le nombre de RDV en 2023 a été un peu réduit du fait du congé maternité d'une des animatrices. Mais le binôme EPSM 74 – Brise-Glace est bien en place et pourrait sur 2024 se renforcer avec l'arrivée de la Ferme de Chosal.
- **Dans le Puy-de-Dôme**, 2022 a été l'année de la mise en place du comité et de son succès immédiat. En 2023, l'intégration d'une troisième animatrice issue du CCAS de Clermont est venue renforcer le duo Comédie de Clermont et CH Sainte-Marie. Cette structuration est néanmoins à surveiller avec le changement de direction fin 2023 du côté de Sainte-Marie, qui nécessite un temps d'ajustement.

- **Dans le Rhône**, trouver de nouvelles forces vives côté Santé et Culture pour pallier au retrait du CH de Fourvière et à l'absence du Théâtre de Villefranche.

□ **Des dynamiques à la peine à accompagner fortement : Allier, Cantal, Drôme/Ardèche, Loire/Haute-Loire, et Savoie.**

- **Dans l'Allier**, l'année 2023 a marqué la mise en œuvre des premières réunions du comité. L'année 2024 sera néanmoins nécessaire pour accompagner l'équipe d'animateurs identifiés dans la bonne compréhension de ses missions. La priorité sera aussi donnée à des temps d'interconnaissance.
- **Dans le Cantal**, une première rencontre a été initiée en 2023. Le nombre de projets et l'absence d'une équipe d'animateurs rend cependant la mise en place d'un comité encore prématurée. Avec l'aide du Conseil départemental, des rendez-vous réguliers *Culture et Santé* pourront néanmoins être proposés.
- **En Drôme/Ardèche**, bien qu'implanté historiquement et généralement très dynamique, ce comité, sur deux territoires moins dotés en projets et où les Départements sont désormais moins volontaristes sur le sujet, cherche un second souffle.
- **Le comité local de la Loire**, après une année 2023, qui a permis de consolider l'équipe d'animateurs en place et de reprendre un rythme régulier de réunions (à noter en sus une belle mobilisation à chaque fois), devra veiller en 2024 à ce que l'équilibre perdure. L'intégration de la **Haute-Loire** est aussi à questionner en préparant éventuellement les conditions de la mise en place d'un comité local ad hoc à ce territoire.
- **En Savoie**, le comité local est en grand souffrance : quasiment pas de réunions en 2023 et sur celles organisées une mobilisation bien insuffisante, une seule animatrice encore en place, des modalités et un fonctionnement questionné par les professionnels, absence de liens avec les collectivités et leurs outils comme les CAC... Il sera donc nécessaire en 2024 de questionner les attentes des professionnels en termes de contenus mais aussi de formes de ce comité, tout en travaillant en parallèle l'émergence de davantage de projets sur ce territoire, la coopération avec le Département et l'identification d'animateurs.

Enfin, globalement, la systématisation de la présence de l'opérateur lors des rencontres des comités est devenue non seulement essentielle et acquise, mais également requise. Elle se pense en effet comme une garantie contre toute radicalisation du caractère distancié des relations entre l'échelon régional et celui local. Elle établit une connexion régulière entre les deux échelles de concertation et de réflexion du programme.

Au quotidien, nos tâches sont diverses :

□ **Aider à la mise à jour des bases de données.**

Veiller et contribuer à la mise à jour constante des bases de données exhaustives de chacun des comités locaux, notamment après la clôture des appels à projets avec l'ajout des nouvelles structures engagées ou en cours d'engagement dans le programme.

□ **Sensibiliser.**

- Faire connaître aux milieux sanitaire, médico-social et culturel les enjeux de ces comités, et donc les inviter à une participation régulière.

- Appuyer les prises de contact des comités avec les collectivités territoriales (départements, villes...).

□ **Accompagner.**

- Former les animateurs des comités dans leur prise de fonction au sein de ces collectifs.
- Offrir une aide individualisée aux comités locaux en difficulté, en reconstruction ou en création.
- Offrir un appui méthodologique et organisationnel aux actions communes décidées dans le cadre des comités.

□ **Représenter.**

Participer pour le compte des opérateurs aux différentes rencontres territoriales organisées (réunions régulières des comités, actions plus spécifiques).

□ **Tisser du lien.**

Informers les différents comités locaux de leurs actions respectives. Par ailleurs, organiser chaque année une journée professionnelle au moins de rencontre entre les animateurs des comités locaux à l'image de ce qui a été fait fin 2022.

3 # COORDINATION ET COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME

Les deux évaluations consécutives du programme ainsi que les conclusions des différentes rencontres professionnelles organisées ont mis en exergue le sentiment de manque de reconnaissance partagé par beaucoup de porteurs de projets, désireux d'inscrire leurs actions dans une visibilité régionale. Ils rencontrent également des difficultés à communiquer à l'interne étant pour beaucoup d'entre eux dépourvus de tout outil de communication propre à leur établissement.

Pour répondre à ce constat d'insuffisance en matière de communication, le programme *Culture et Santé* veille à une utilisation active et réactive des outils existants. L'action en termes de communication que nous nous proposons de conduire vise à poursuivre cette dynamique et à utiliser les propres ressources communicationnelles d'interSTICES pour l'accroître encore.



**Favoriser une meilleure connaissance et visibilité régionale du programme.
Valoriser les actions menées dans les établissements et les objets produits.**

- **Animation des outils de communication du dispositif :**
Sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse...
- **Alimentation des pages dédiées au programme *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes**
Sur le site internet d'interSTICES, et relais des informations et actualités du programme sur ce même site.
- **Diffusion des événements :**
Diffusion d'informations sur le site et sur la procédure, annonce des événements.
- **Collecte, et le cas échéant encodage et mise en ligne de réalisations régionales :**
Inventaire et choix des réalisations, vérification des droits des œuvres, encodage, mise en ligne... A noter que les pages ressources du site, qui pour rappel donnent à voir et à vivre les projets, rencontrent un succès croissant contribuant d'abord à un rayonnement plus important des projets mais également à une plus grande visibilité du programme.
- **Parution de la lettre d'informations :**
Collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage et mise en ligne des numéros sur le site internet...
- **Alimentation des réseaux sociaux :**
La page Facebook, permettant une communication plus directe, et plus grand public, et la page LinkedIn.
- **Sensibilisation et information sur le programme régional *Culture et Santé*.**
En 2024, interSTICES souhaite notamment réfléchir à une politique de développement de ces temps de sensibilisation notamment dans les centres de formation des professionnels du sanitaire,

du médico-social mais aussi de la culture et de l'art.

□ **Réalisation d'une brochure sur les établissements pluriannuels.**

Il s'agit ici, suite aux éléments mis en exergue par la concertation menée en 2022 et notamment le travail d'enquête auprès des contractuels, de leur donner plus de visibilité au sein du programme régional.

Un A5 pliable en 2 avec une carte positionnant les pluriannuels sur le territoire régional, un visuel pour chaque établissement et une carte de visite de leurs projets pluriannuels avec les contacts de la personne référente et un lien vers un espace d'information sur le projet.

4 # ANIMATION DU RÉSEAU



Faire vivre et animer un réseau de professionnels.
Rendre publics les questionnements et les expériences *Culture et Santé*.
Contribuer à la réflexion sur le devenir de ce champ.

□ Une rencontre pour les animateurs des comités locaux

Au niveau régional, il s'agit de renforcer les liens existants entre les comités locaux, via les animateurs notamment dans un souci d'accompagnement, de professionnalisation et de mutualisation.

- Enjeux :
 - Appui et consolidation des comités locaux.
 - Montée en compétences des animateurs.
 - Espace d'échanges et de mutualisation des besoins et des attentes des territoires et de leurs porteurs.
 - Favoriser la culture commune au sein du réseau des personnes ressources du programme.
- Objectifs :
 - Renforcer la structuration des comités locaux.
 - Apporter des outils, des bonnes pratiques aux animateurs.
 - Recueillir les besoins et les attentes des territoires et de leurs professionnels.
 - Penser des interactions.
- Modalités opérationnelles :
 - Journée d'échanges et de mise au travail destinée aux animateurs des comités locaux.**
 - *Temps d'interconnaissance.
 - *Raconte-moi ton comité – suite de l'atelier proposé en 2022
 - *Temps d'ateliers pensés suite à un recueil des besoins des animateurs.
 - *Temps libre d'échanges.
 - *Espace de convivialité.
- Date de réalisation : 6 février 2024.

□ Une rencontre régionale

Au niveau régional, il s'agit de donner de la visibilité à la politique publique Culture et Santé, de donner à voir les dernières évolutions du programme, en annoncer des nouvelles et partager les expériences.

- Enjeux :
 - Visibilité politique publique.
 - Partage des expériences et des questionnements régionaux.
 - Donner à voir le réseau régional.
- Objectifs :
 - Favoriser la connaissance de la politique publique régionale Culture et Santé.
 - Favoriser la rencontre entre tous les professionnels du réseau.
 - Donner de la visibilité aux projets et aux objets produits.
 - Valoriser les établissements pluriannuels.
 - Annoncer le volet expérimental.
- Modalités opérationnelles :

***Programmation d'un colloque régional Culture et Santé, et si ? – jeudi 11 avril**

Programme prévisionnel :

Mots introductifs

Paroles aux représentants du lieu accueillant

Paroles aux représentants nationaux ?

Paroles aux partenaires du programme *Culture et Santé*

Et si on était dans le vrai ? - Temps réflexif et prospectif en matinée :

Invitation Cynthia Fleury sur l'éthique du soin - Comment le soin est-il un humanisme et comment peut-il s'incarner concrètement ?

Invitation André Fertier sur la maltraitance culturelle.

Invitation Joëlle Zachs – lien participation – droits culturels

Les projets artistiques et culturels dans les établissements de santé. Quels changements dans les pratiques et les organisations ? / Conversation entre deux recherches distancées.

Et si vous regardiez vraiment ?

Apartés artistiques - valorisations de projets

Témoignages de participants

Et si vous entriez dans le mouvement ?

Temps de présentation du programme régional Culture et Santé

Conclusion "*Et alors si vous osiez ?*"

Soirée : présentation des lauréats de la pluriannualisation (pitch de 5min pour chaque pluriannuel et présentation de la plaquette de valorisation des pluriannuels) + clôture artistique et gourmande.

***Journée professionnelle pour les pluriannuels – vendredi 12 avril**

*Temps d'interconnaissance.

*Ce qui nous lie

*Ce qui nous aiderait

Temps participatifs sous forme d'ateliers (2 ateliers au choix)

1 - TrajectoireS Culture et Santé

Au choix

Trajectoire institutionnelle. Expérimenter et affirmer. / Table ronde et échanges

Trajectoire partenariale et professionnelle. Se rencontrer, construire questionner et voir rejaillir / Table ronde et échanges

2 - TerritoireS Culture et Santé

Du territoire intime au territoire social. Accompagner les personnes dans leur intégralité / Table ronde et échanges

TerritoireS du projet. Construire à différentes échelles, adapter, rayonner / Table ronde et échanges

*Temps libre d'échanges.

*Espace de convivialité.

- Date de réalisation : 11 avril 2024 (colloque régional) et 12 avril 2024 (journée professionnelle pour les pluriannuels).